

Gérer les absences en paie

Objectifs :

Identifier les absences, savoir calculer les retenues, savoir les indemniser.
A la fin de la formation, les participants seront à même de traiter les absences en paie.

Durée : 7h

Public : Collaborateurs de cabinets comptables, gestionnaires de paie

Pré-requis : Collaborateurs débutants et/ou expérimentés

Méthode pédagogique : Exposé, exemples et exercices pratiques. Echanges d'expériences. Remise d'un support documentaire.

Intervenante : Françoise PICCA, expert-comptable

Programme :

L'incapacité de travail (maladies, AT)

- Décompte des absences
- Indemnisation de la sécurité sociale
- Complément de salaire
- Maintien de salaire
- Effets sur les droits (CP, ancienneté, etc.)

Congés payés

- Droits et prise des congés payés
- Indemnisation

Autres absences

- Absences non autorisées
- Absences autorisées indemnisées
- Absences autorisées non indemnisées
- Effets sur les droits (CP, ancienneté, etc.)

L'activité partielle

- Indemnisation du salarié
- Cotisations sociales
- Effets sur les droits (CP, ancienneté, etc.)
- Participation de l'Etat